

Adressage d'un patient au Centre d'Enseignement et de Soins Dentaires	SAMU/SAS 49
DO-4476 - Version 1	V2 24/07/2025 Page 1 sur 6

OBJECTIF et DOMAINE D'APPLICATION

Le CHU d'Angers va ouvrir un centre d'enseignement et de soins dentaires à partir de septembre 2025 avec en journée un siège réservé aux urgences dentaires. Les soins sont dispensés par des étudiants dentaires encadrés par des praticiens hospitaliers et des vacataires libéraux. Ce centre dentaire n'aura pas vocation à être un service d'accueil d'urgences dentaires et ne se substituera pas aux dentistes traitants.

Ce document décrit la procédure d'adressage à ce centre à partir de la régulation du centre 15.

Il s'adresse aux médecins régulateurs, aux ARM et aux OSNP du SAMU/SAS 49.

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

ARM, Médecins régulateurs, OSNP, dentistes régulateurs du SAMU/SAS 49, responsable du centre dentaire du CHU d'Angers, responsable du SAMU/SAS, responsable du DMU.

DOCUMENTS LIES

Aucun

REFERENCES

Aucune

DEFINITIONS et ABREVIATIONS

ARM : assistant de régulation médical
AMU : aide médicale urgente
CRRRA : centre de réception et de régulation des appels
MRD : médecin régulateur dentaire
MRG : médecin régulateur généraliste
MRU : médecin régulateur urgentiste
OSNP : Opérateur de Soins Non Programmés
SAS : Service d'accès aux soins

Conditions d'applications

Le centre dentaire est ouvert les jours ouvrés du lundi au vendredi de 8h45-12h45 et 14h-17h45 (soit 10 créneaux d'urgence par jour). Il se situe au CHU d'Angers dans le bâtiment 22 rue Amsler.

Régulation des appels pour motif dentaire en semaine par le SAMU/SAS

Validation	Approbation
Delphine PLARD Fonction et secteur d'activité : Signé le ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN2_NOTIME	Christelle BEAUMONT Fonction et secteur d'activité : Signé le ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN3_NOTIME
Vérification rédacteur	
Julien VERCHERE Signé le ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN1_NOTIME	Fonction et secteur d'activité :

Prise en charge de l'appel au niveau ARM

Comme pour tout appel, **recherche des critères de gravité**. Application de la règle de tri SFMU ARM. Si critère de gravité, l'appel est passé au MRU. En particulier, recherche de douleur thoracique associée, d'une dyspnée, d'allergie associée à un gonflement du visage, de malaise.

Prise en charge par le médecin régulateur

- **Vérifier l'absence de tout signe de gravité.**
- On pourra utiliser ensuite, en leur absence, pour un problème dentaire isolé les indications d'adressage.

Indications d'adressage au Centre de Soins Dentaire (CSD)

Il existe 4 motifs principaux d'adressage au centre de soins dentaires :

- 1) Une douleur dentaire
- 2) Une tuméfaction en lien avec un problème dentaire
- 3) Un saignement dentaire
- 4) Un traumatisme dentaire

Ces quatre motifs doivent être questionnés pour vérifier l'indication d'adressage au CSD, à un dentiste de ville ou aux urgences (pédiatriques ou adultes).

Attention, il convient toujours de demander en premier lieu si le patient a un **dentiste traitant** auquel le patient doit d'abord se référer pour toutes les consultations dentaires (même urgentes) sauf si nécessité d'adressage aux urgences adultes ou pédiatriques.

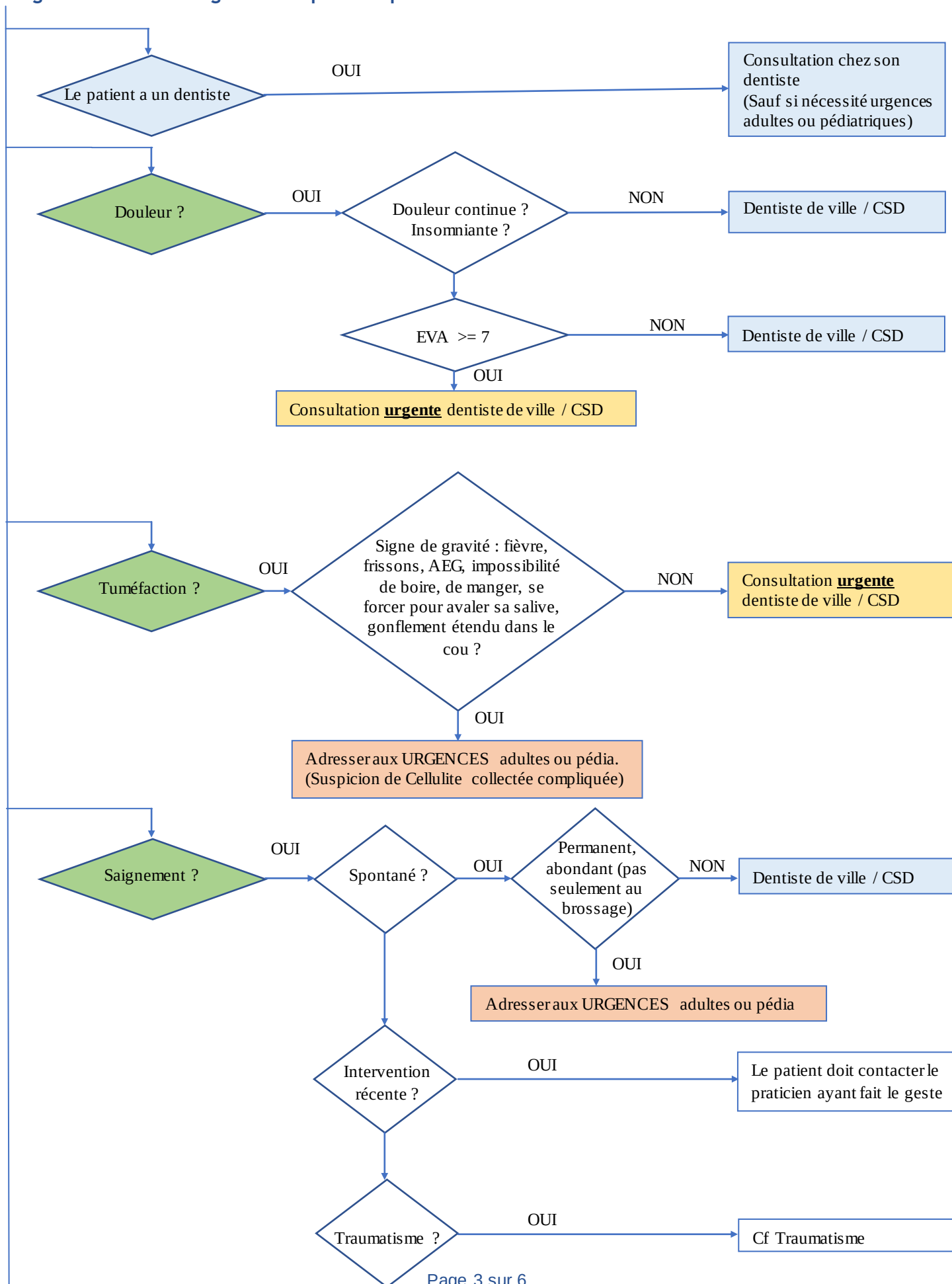
Une prise de rendez-vous est possible au CSD pour les patients qui n'arrivent pas à avoir de consultation en ville et qui rentrent dans les situations décrites dans l'algorithme.

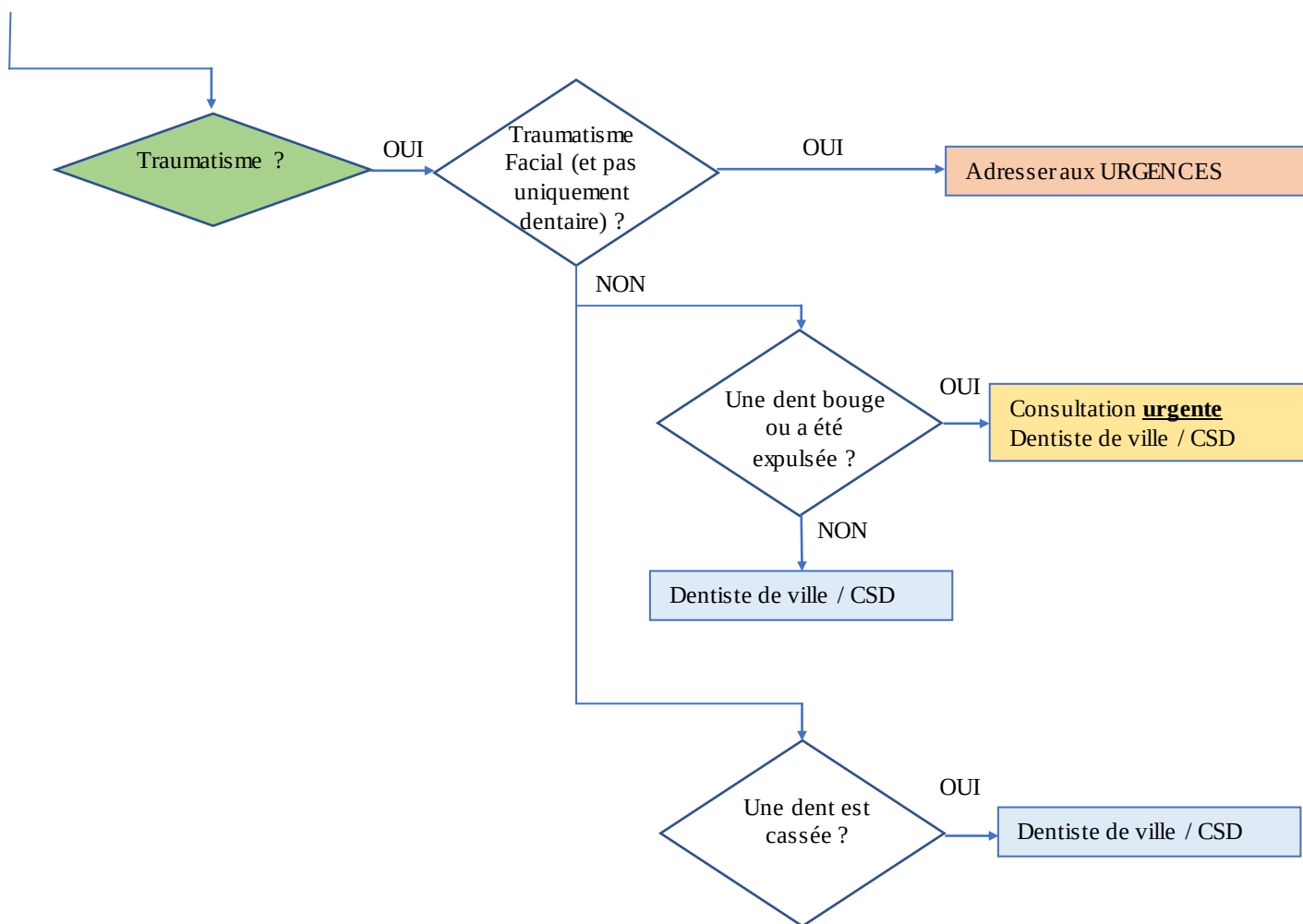
Le patient doit être adressé aux urgences (adultes ou pédiatriques) si l'on estime que le patient a besoin d'une imagerie (cellulite collectée compliquée) ou si la pathologie n'est pas limitée à un problème dentaire (traumatisme facial ou gingivorragie spontanée abondante).

Enfin une consultation en urgence au CSD peut être proposée chez les patients avec une douleur insomnante intense (pulpite...), une cellulite non compliquée, un traumatisme avec une dent mobile ou expulsée.

Pour la régulation médicale, on pourra s'aider de l'algorithme suivant qui correspond aux indications que l'on vient d'énumérer. Les questions sur la gauche sont à poser les unes à la suite des autres (dentiste ? douleur ? saignement ? tuméfaction ? traumatisme ?).

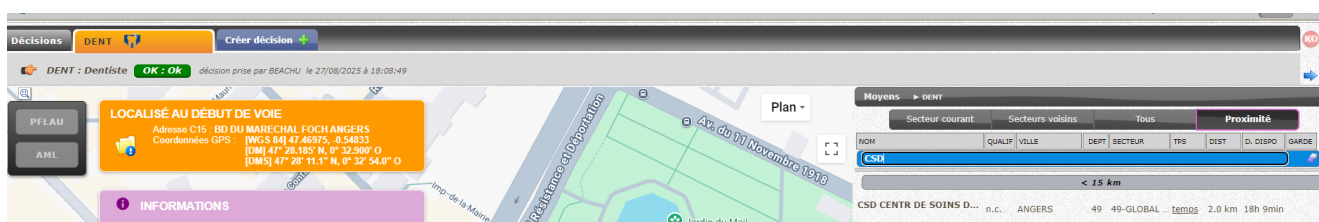
Algorithme d'adressage au CSD pour un problème dentaire isolé



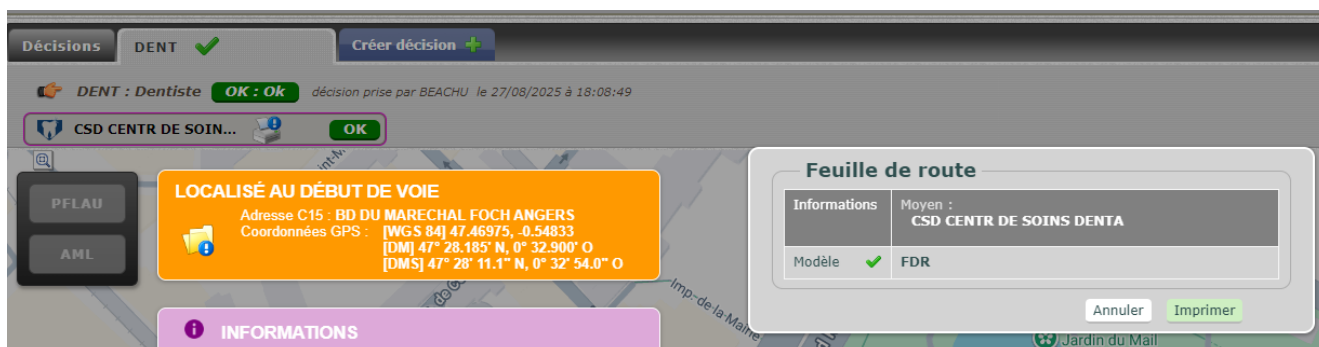


Modalités dans Centaure

Prendre la décision DENT



Tapez « CSD » dans la partie bleue puis double click pour valider la décision.



Cliquez sur imprimer pour envoyer le DRM au dentiste

Le CSD reçoit la demande et fixe un rendez-vous directement avec le patient. Après 16h, il n'y a plus de rendez-vous fixé le jour même.

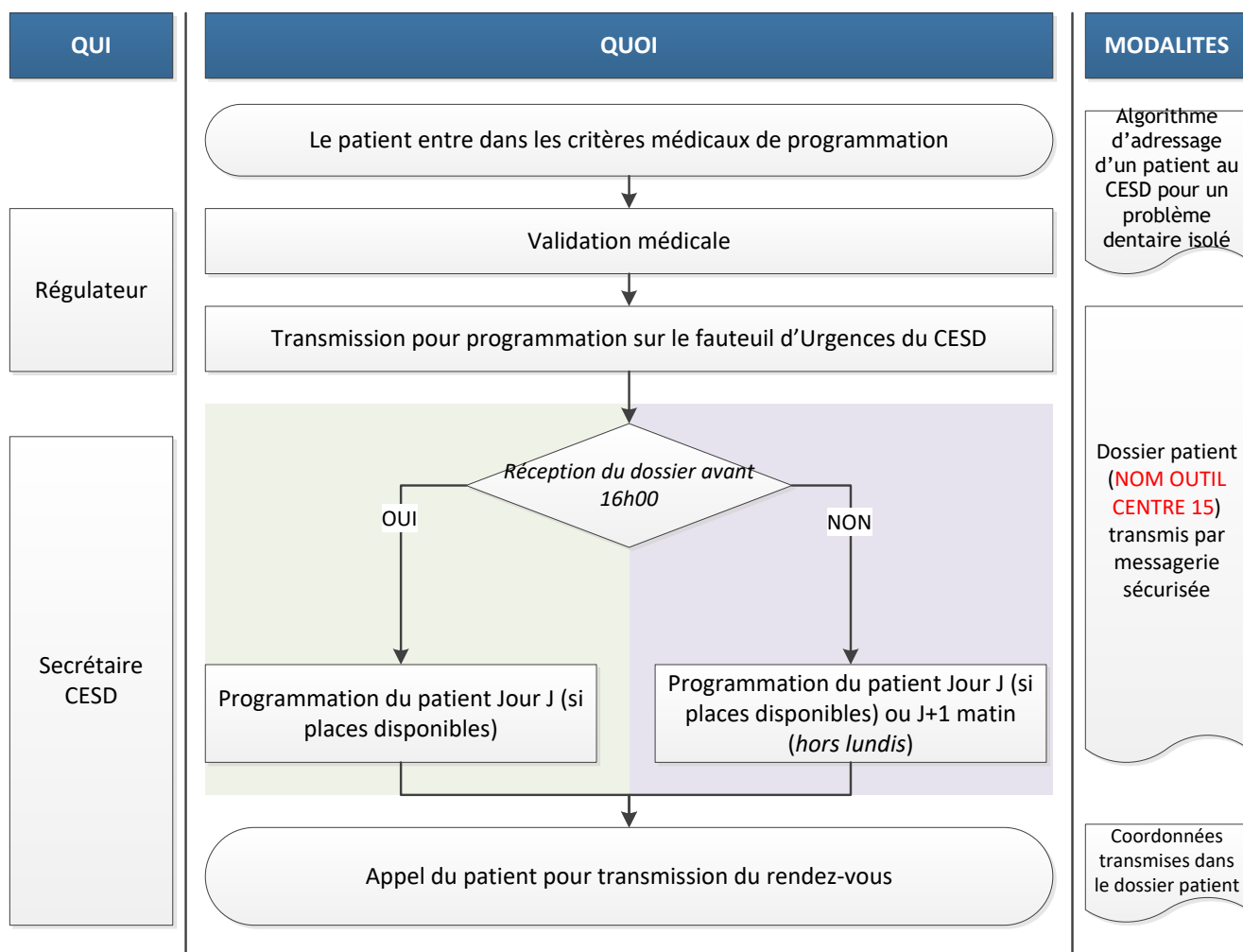
Le numéro du secrétariat du CSD est dans MediQ pour tout problème.

Le secrétariat du CSD doit alerter le centre 15 lorsque les 10 créneaux de consultation sont pris pour la journée en appelant l'ARM Coordinateur.

Modalité d'adressage

Si le patient relève médicalement du fauteuil d'urgences du CESD, la procédure suivante est proposée pour la programmation d'un rendez-vous.

CENTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE SOINS DENTAIRES
PROGRAMMATION SUR LE FAUTEUIL 'URGENCES' D'UN PATIENT EN PROVENANCE DU SERVICE DE
REGULATION (Centre 15 – SAS)



Quand les 10 créneaux sont pris, le secrétariat du CESD appelle le Centre 15, demande l'OSNP coordonnateur, pour transmission de l'information.

Evaluation

On extraira une évaluation annuelle des adressages au CESD. L'algorithme devra être réévalué en fonction du flux des patients et des moyens disponibles.

NOM Prénom	Fonction	Secteur d'activité	Rôle
VERCHERE Julien	PH	DMU	Rédaction
LE ROUX Arnaud	PH	CESD	Approbation
KUN DARBOIS	PUPH	Chirurgie Maxillo-faciale	Approbation/Validation
Dr GUSTIN	Président ADOPS 49 - Médecin généraliste	ADOPS 49	Approbation/Validation